



Antoine LUNTADILA KIBANGA

Avocat au Cabinet Emery MUKENDI WAFWANA & ASSOCIES (RDC)

Mobile: (+243) 998 469 910

Fax: +1 646 786 4680

Email: aluntadila@cabemery.org



PRINCIPALES QUALIFICATIONS

- Avocat au Barreau de Matadi depuis 2004
- Assistant à l'Université Libre de Kinshasa (Campus de Matadi)

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA)
- Union internationale des Avocats (UIA)
- C.I.B.

DOMAINES PRATIQUES

- Droit des transports maritime et terrestre
- Droit des hydrocarbures
- Droit douanier
- Droit du travail et de la sécurité sociale
- Droit des sociétés
- Droit des assurances

PUBLICATIONS

- Le déclenchement de l'action publique en droit congolais (2000)
- Le formalisme en procédure civile congolaise (2000),
- La répression de la publicité trompeuse (2003)
- La protection de la compagnie sucrière de Kwilu-Ngongo face au sucre importé (2003)

EDUCATION

- Licencié en Droit Economique et Social de l'Université de Kinshasa (2003)

DOMAINES PRATIQUES

DROIT DES TRANSPORTS MARITIMES ET TERRESTRES

- Conseille et assiste les compagnies maritimes,(armateurs et agents maritimes) dans leurs contrats vis-à-vis de leurs clients et vice-versa en ce qui concerne les sûretés maritimes.
- Conseil et assiste les transporteurs routiers ainsi que les clients qui font transporter les marchandises.

DROIT DES HYDROCARBURES

- Conseil et assistance juridiques dans les procédures de création de société, d'octroi des autorisations d'importation, de stockage et de commercialisation des hydrocarbures.

DROIT DOUANIER

- Conseille et assiste des sociétés douanières sur les mandats vis-à-vis des mandataires que sont les importateurs.
- Conseille et assiste dans la création de la société et l'obtention du numéro d'agrément pour les transitaires en douane.

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

- Conseille et assiste les sociétés dans les conditions d'engagement et de départ des travailleurs ainsi que dans toutes autres matières y relatives.
- Concilie les employeurs avec leurs employés et vice-versa.

DROIT DES SOCIETES

- Conseille et assiste dans la création des sociétés et l'obtention des différents documents relatifs à son exploitation.

DROIT DES ASSURANCES

- Conseil et assistance des sociétés et autres particuliers dans la négociation des contrats d'assurance et dans les transactions en cas de sinistre.

Maitre LUNTADILA parle Français, un peu d'Anglais, de Portugais et de Swahili, le Lingala et le Kikongo